Sondage Ifop pour La Journée Nationale de l'Audition

Bruit, santé auditive et qualité de vie au travail

« L'équilibre santé en péril »

Enquête auprès des actifs exerçant une activité professionnelle | Edition octobre 2019

N° 116601

Contacts Ifop :
Romain Bendavid / Delphine Poët
Département Opinion et Stratégies d'Entreprise
01 45 84 14 44
prenom.nom@ifop.com

Contact JNA :
Milan Bernard
Responsable Communication
04 72 41 66 59
milan.bernard@journee-audition.org

Sommaire

1 | Méthodologie

2 | Les résultats de l’étude

A | Diagnostic sur la gêne causée par le bruit sur le lieu de travail

B | Conséquences de la gêne causée par le bruit sur le lieu de travail

C | Action correctives liées au bruit ressenti sur le lieu de travail

3 | Les principaux enseignements

1 | Méthodologie

Méthodologie

Sondage réalisée par l'Ifop pour La Journée Nationale de l'Audition

Echantillon	Méthodologie	Mode de recueil
L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de **1013** personnes, représentatif de la population française active occupée âgée de 18 ans et plus.	La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée, secteur d'activité) après stratification par région et catégorie d'agglomération.	Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne du 17 au 18 septembre 2019.

Rappel méthodologique des vagues précédentes :

2018 : L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 1093 personnes, représentatif de la population française active occupée âgée de 18 ans et plus selon la méthode des quotas par questionnaire auto-administré en ligne du 14 au 19 septembre 2018.

2017 : L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 708 personnes, représentatif de la population française active occupée âgée de 18 ans et plus selon la méthode des quotas par questionnaire auto-administré en ligne du 19 au 21 septembre 2017.

Pictogrammes de lecture

Point d'évolution fort (avec n-1 ou n-2)

Zoom dans la structure des résultats 2019

- Age de l'interviewe(e)
- Profession
- Secteur d'activité
- Taille de l'entreprise

2 | Les résultats de l'étude

A| Diagnostic sur la gêne causée par le bruit sur le lieu de travail

QUESTION 1

Etes-vous personnellement gêné(e) par le bruit et les nuisances sonores sur votre lieu de travail ?

Plus d'un actif français sur deux (59%) déclare être gêné par le bruit et les nuisances sonores sur son lieux de travail.

Total « OUI »

59%

Evolution depuis 2017

+7 pts

2017 | 52%

« OUI » / Professions	« OUI » / Secteurs	« OUI » / Taille d'entreprise	« OUI » / Age
64% | CSP - 52% | CSP + 56% | Cadres	73% | Industrie 70% | Construction 60% | Administration	61% | 500 à 999 salariés 66% | 1 000 salariés et plus	57% | Moins de 35 ans 62% | 35 à 49 ans

QUESTION 2

Parmi les potentielles sources de bruit suivantes, quelles sont celles qui vous gênent le plus sur votre lieu de travail ?

Face au bruit, les actifs ne sont pas égaux. La hiérarchie des sources de bruit laisse apparaître un clivage social.

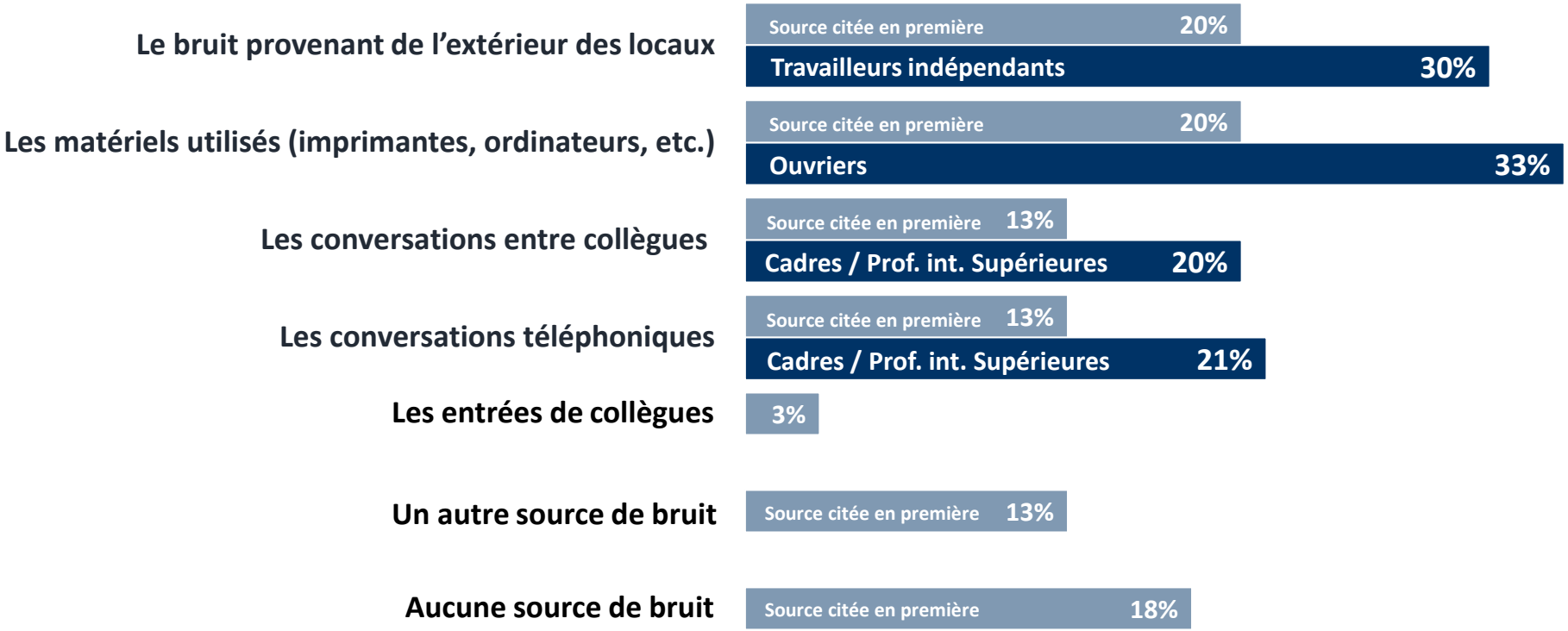

2 | Les résultats de l'étude

B| Conséquences de la gêne causée par le bruit sur le lieu de travail

QUESTION 3

Selon vous, le bruit et les nuisances sonores sur votre lieu de travail ont-ils des répercussions sur votre quotidien en termes de … ?

2/3 des actifs (67%) affirment que les nuisances sonores ressenties au travail provoquent des conséquences négatives sur leur santé au quotidien.

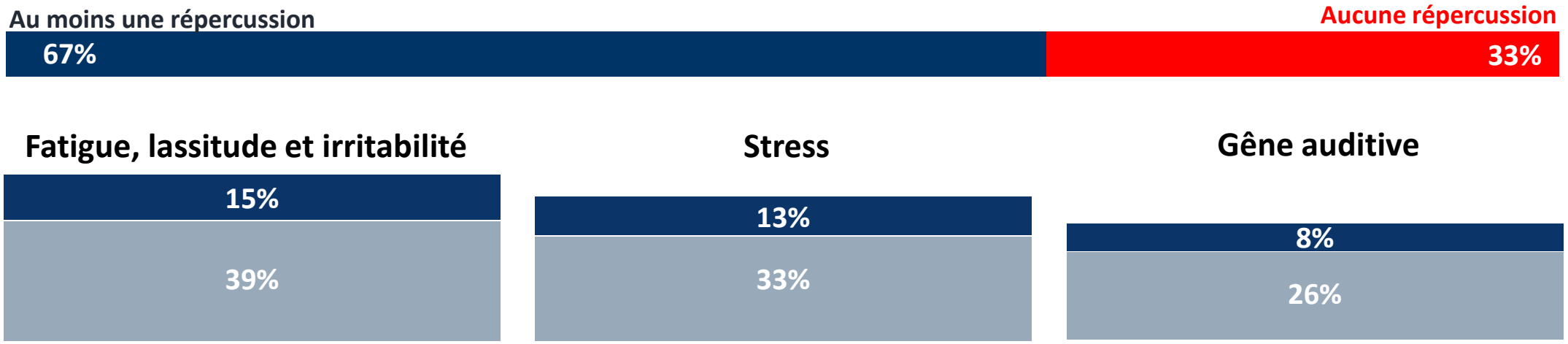

Evolution depuis 2018

+4 pts
2018 | 50%

	Oui, souvent	Oui, de temps en temps
Total « OUI »	54%	
Total « NON »	46%	

	Oui, souvent	Oui, de temps en temps
Total « OUI »	46%	
Total « NON »	54%	

	Oui, souvent	Oui, de temps en temps
Total « OUI »	34%	
Total « NON »	66%	

« OUI »

57% | Moins de 35 ans
61% | 500 à 999 salariés

43% | Moins de 35 ans
56% | 500 à 999 salariés

35% | Moins de 35 ans
36% | 1 000 salariés et plus

2/3 des actifs (67%) affirment que les nuisances sonores ressenties au travail provoquent des conséquences négatives sur leur santé au quotidien.

Trouble du sommeil

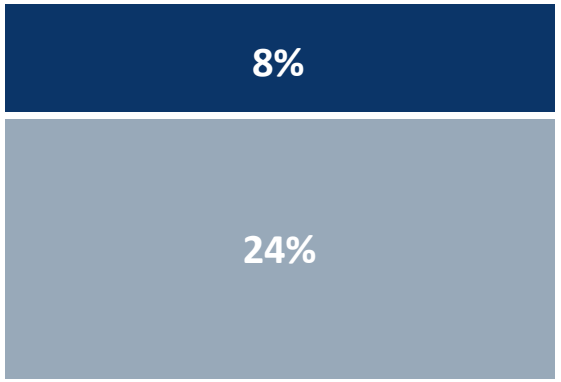

■ Oui, souvent ■ Oui, de temps en temps

Total « OUI »	32%
Total « NON »	68%

Sifflements, acouphènes

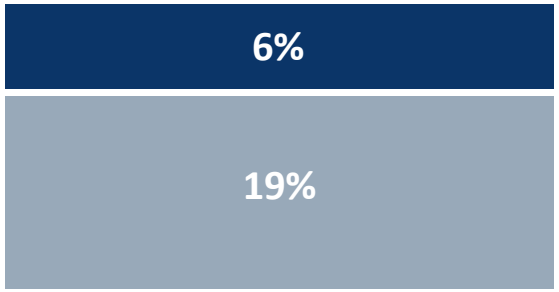

■ Oui, souvent ■ Oui, de temps en temps

Total « OUI »	25%
Total « NON »	75%

Souffrance psychologique

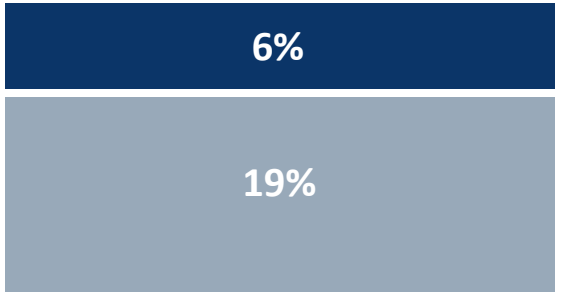

■ Oui, souvent ■ Oui, de temps en temps

Total « OUI »	25%
Total « NON »	75%

Surdité

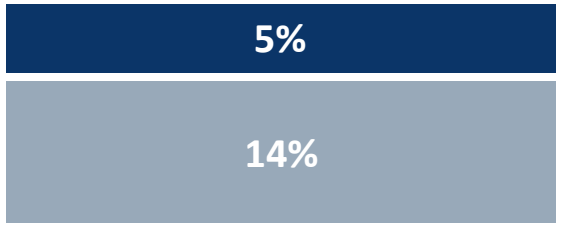

■ Oui, souvent ■ Oui, de temps en temps

Total « OUI »	19%
Total « NON »	81%

« OUI »

32% | Moins de 35 ans
41% | 500 à 999 salariés
35% | Cadres - 38% | Ouvriers

29% | 35 à 49 ans
33% | 250 à 499 salariés
29% | Cadres - 31% | Ouvriers

32% | 500 à 999 salariés
32% | Secteur public
31% | Industrie 33% | Constr.

22% | 35 à 49 ans
26% | 500 à 999 salariés
31% | Industrie, Construction

QUESTION 4

Selon vous, le bruit et les nuisances sonores sur votre lieu de travail sont à l'origine de … ?

Au-delà des conséquences personnelles, bruit et nuisances sonores jouent négativement sur l'entreprise, en impactant le relationnel et la productivité d'une majorité d'actifs occupés.

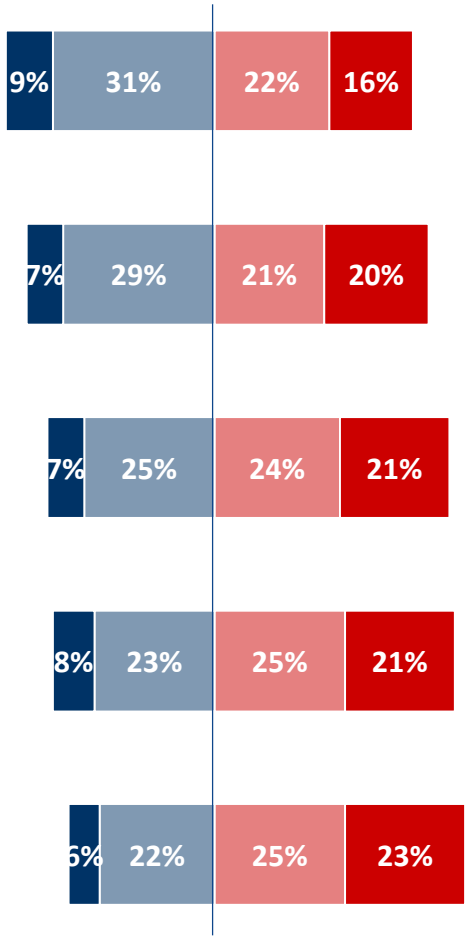

Total « OUI »		« OUI »	
40%	de perte de productivité	43% | Moins de 35 ans 45% | 1 000 salariés et +	51% | Cadres 45% | Construction
36%	d'incompréhensions avec les managers	44% | 18 – 24 ans 40% | 1 000 salariés et +	41% | Ouvrier 44% | Indus. et construction
32%	d'agressivité dans les échanges	35% | 1 000 salariés et + 37% | Cadres	35% | Administration 42% | Construction
31%	de tensions / conflits au sein de votre équipe	37% | 18 - 24 ans 35% | Cadres	34% | Administration 47% | Construction
28%	de comportements de repli sur soi	36% | 18 – 24 ans 35% | 500 à 999 salariés	35% | Cadres 37% | Construction

QUESTION 5

A votre connaissance, au cours de ces derniers mois, le bruit et les nuisances sonores sur votre lieu de travail ont-ils engendré … ?

Les répercussions du bruit et des nuisances sonores peuvent engendrer une organisation du travail pas forcément souhaitée.

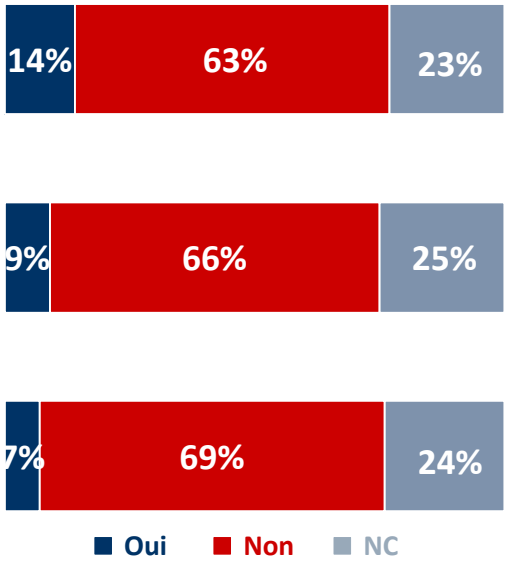

Total « OUI »

14% Des arrêts de travail

9% Des changements d'équipe

7% Des démissions

« OUI »

19% | 18 – 24 ans
24% | 250 à 499 salariés

16% | Cadres
23% | Construction

18% | 18 – 24 ans
14% | 500 à 999 salariés

12% | Administration
17% | Construction

14% | 18 – 24 ans
12% | 50 à 249 salariés

10% | Construction
11% | Industrie

2 | Les résultats de l'étude

C| Action correctives liées au bruit ressenti sur le lieu de travail

QUESTION 6

Les solutions suivantes ont-elles été proposées ou mises en place par votre employeur pour réduire le bruit et les nuisances sonores sur votre lieu de travail ?

Les solutions pour lutter contre le bruit en entreprise sont encore discrètes et peu implémentées.

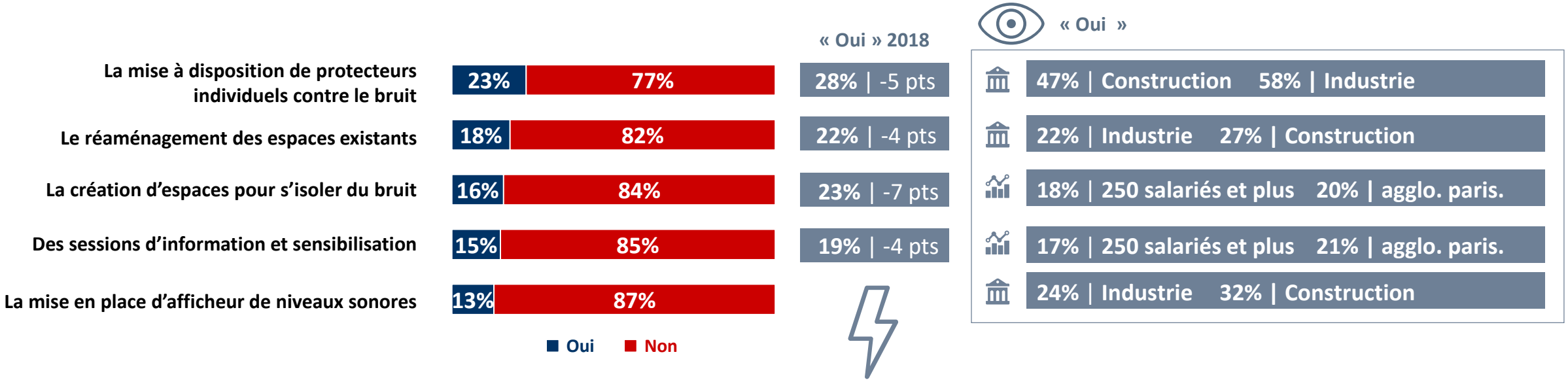

QUESTION 7

Base : Aux personnes qui se disent personnellement gêné(e) par le bruit et les nuisances sonores sur leur lieu de travail, soit 59% de l'échantillon

Au cours de ces cinq dernières années, les impacts ressentis du bruit et des nuisances sonores au travail vous ont-ils incité(e) à réaliser un test de votre audition … ?

Même en cas de gêne auditive au quotidien, la réalisation d’un test de l’audition reste marginale.

3 | Les principaux enseignements

La gêne causée par le bruit sur le lieu de travail représente un phénomène de masse, dans tous les secteurs, à tous les âges.

Une nette majorité d'actifs occupés déclare être gênée par le bruit et les nuisances sonores sur son lieu de travail.

59% des interviewés font en effet ce constat dont 19% « souvent » et 40% « de temps en temps ». Ils étaient 52% en 2017**.** La hausse de 7 points de cette gêne constatée entre 2018 et 2017 est donc confirmée cette année. **Ce constat monte à 68% chez les CSP- et à 70% chez les ouvriers.** Ces derniers étant davantage susceptibles d'être soumis au bruit sur leur lieu de travail (bruit des machines, présence sur des chantiers en extérieur…). Les actifs des secteurs de l'industrie et, à un degré moindre de la construction sont aussi proportionnellement plus nombreux à ressentir cette gêne (scores respectifs de 73% et 70% contre 59% pour la moyenne des actifs en poste). Il est intéressant de noter que même des secteurs naturellement moins exposés aux bruits déclarent cette gêne, comme les administrations (60%).

Les jeunes générations ne sont pas épargnées : **57% des actifs de moins de 35 ans déclarent subir une gêne liée au bruit au travail**. On pourrait penser que les plus grandes entreprises seraient aussi les plus épargnées (politique QVT, moyens financiers …), mais 66% des interrogés travaillant dans une entreprise de plus de 1 000 salariés font le constat que le bruit et les nuisances sonores sont une gêne au quotidien.

Les sources de bruit les plus gênantes sont aussi les plus impersonnelles.

« Le bruit provenant de l'extérieur des locaux » et « les matériels utilisés » sont cités en premier par 20% des répondants, loin devant d'autres sources causées par des interventions humaines : « les conversations téléphoniques » (13%) ou « les conversations entre collègues » (13%). **Les nuisances sonores provoquées par les matériels utilisés semblent être les plus intenses** dans la mesure où 33% des interviewés « souvent gênés » par le bruit sur leur lieu de travail citent cette source comme étant la plus inconfortable contre 20% en moyenne.

La hiérarchie des sources les plus gênantes laisse aussi apparaître un clivage social. Alors que « les matériels utilisés » ressortent comme la source de gêne la plus citée par les ouvriers (33% contre 20% en moyenne), les travailleurs indépendants mettent davantage en exergue « le bruit provenant de l'extérieur des locaux » (30% contre 20% en moyenne) tandis que les cadres et professions intellectuelles supérieures se démarquent en faisant plus ressortir les conversations : téléphoniques (21% contre 13% en moyenne) et entre collègues (20% contre 13%).

Les répercutions sur la santé des salariés mais aussi sur leur travail sont nombreuses.

Plus des 2/3 des actifs occupés (67%) affirment que les bruits et nuisances sonores ressentis au travail ont des conséquences négatives sur leur santé au quotidien.

Dans le détail, **la conséquence la plus élevée de cette gêne porte sur « la fatigue, la lassitude et l'irritabilité dans sa vie quotidienne » qui affecte 54% des interviewés** (score en légère progression de 4 points sur un an). **Le score monte a 57% chez les moins de 35 ans.** Et ce constat grimpe à 60% chez les actifs du secteur de la construction. En lien avec ce sentiment de fatigue et d'irritabilité, le stress est quant à lui cité par 46% des actifs en poste et devient un fléau majoritaire chez les employés (55%), les habitants de l'agglomération parisienne (56%) et ceux travaillant dans l'administration (55%).

Parallèlement, les répercussions du bruit au travail sur l'audition sont citées par une forte proportion non négligeable des interviewés : 34% déclarent qu'il occasionne une gêne auditive momentanée (35% des moins de 35 ans), 25% des acouphènes. 19% estiment même que ces répercussions ne sont pas que passagères puisqu'elles engendrent de la surdité . **Il est à noter que les actifs travaillant dans les secteurs de la construction et de l'industrie ressentent plus fortement que la moyenne ces 3 phénomènes liés à l'audition.**

Ces nuisances sonores entraînent aussi des troubles du sommeil et une souffrance psychologique chez respectivement 32% (même score chez les moins de 35 ans) et 25% des personnes interrogées. Il apparait ainsi que ces nuisances ne se limitent pas au temps de travail mais sont aussi susceptibles d'affecter l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle auquel les jeunes générations (et notamment les Millennials) sont particulièrement attachés comme l'Ifop l'observe dans d'autres enquêtes.

Ces troubles donnent aux salariés **l'occasion de consulter un médecin dans la majorité des cas : 77% des salariés souffrant de fatigue ont consulté un médecin**, 72% pour ceux souffrant de stress et 63% pour une gêne auditive.

Au-delà des conséquences personnelles, le bruit et les nuisances sonores sur le lieu de travail affectent le relationnel ou la productivité d'une majorité d'actifs occupés (57%).

Chez les actifs concernés (principalement les salariés), ces répercussions sont conséquentes. 40% d'entre eux affirment en effet que le bruit engendre une perte de productivité dont 51% des cadres et professions intellectuelles supérieures concernés. S'agissant plus spécifiquement des échanges et interactions humaines, 36% des actifs concernés estiment que les nuisances sonores sont à l'origine d'incompréhension avec leurs encadrants dont une majorité de 18-24 ans (44%), 32%, qu'elles suscitent de l'agressivité dans les échanges et 31% des tensions ou conflits au sein de l'équipe de travail. Enfin, à titre personnel, 28% des actifs occupés concernés affirment que le bruit et les nuisances sonores engendrent des comportements de repli sur soi dont 36% des 18-24 ans et 35% des cadres et professions et intellectuelles supérieures. Par ailleurs, ici encore les personnes travaillant dans le secteur de la construction sont proportionnellement plus nombreuses à être confrontées à ces situations.

L’entreprise dans son organisation et sa pérennité peut aussi être touchée par les conséquences du bruit et des nuisances sonores.

Les répercussions du bruit et des nuisances sonores peuvent en revanche amener à des démarches pas forcément souhaitées, susceptibles d’impacter l’organisation du travail.

Plus d’un actif occupé sur 5 (22%) déclare ainsi que le bruit et les nuisances sonores ont eu des conséquences directes sur l’organisation du travail. Dans le détail, parmi les personnes concernées (susceptibles de connaître ce type de situations), 14% ont observé qu’elles avaient engendré des arrêts de travail et 9% des changements d’équipe. A un degré supplémentaire de gravité, 7% estiment qu’elles ont engendré des démissions. Les plus jeunes (18-24 ans) et les personnes interrogées qui travaillent dans la construction, apparaissent plus concernés par chacune de ces répercussions.

Malgré l’ampleur des répercussions liées à ce phénomène, les actions correctives sont encore discrètes

Les solutions proposées par l’employeur sont encore discrètes et tendent à être moins implémentées.

Sur 6 solutions proposées aux interviewés pour réduire le bruit et les nuisances sonores, une minorité (39%) affirme qu’au moins une de ces solutions a été mise en place par son employeur. La mise à disposition de bouchons protecteurs constitue le remède le plus prisé, 23% des personnes interrogées reconnaissant qu’il a été proposé par leur employeur, en baisse de 5 points sur un an. Elle reste la solution la plus développée dans le secteur de la construction (47%) et l’industrie (58%). Les autres solutions rencontrent un écho plus marginal. Le réaménagement des espaces existants est souligné par 18% des actifs occupés (-4 pts), la création d’espaces pour s’isoler du bruit par 16% (-7 pts), des sessions d’information et de sensibilisation par 15% (- 4 pts), la mise en place d’afficheurs sonores par 13% (nouvel item) et le déménagement dans de nouveaux locaux, solution plus triviale, par 11% (nouvel item). Là aussi, les 18-24 ans et les personnes travaillant dans la construction et l’industrie sont un peu plus nombreux à estimer que ces différentes solutions ont été mises en place. Idem dans les entreprises de plus de 250 salariés.

Enfin, **37% seulement de ceux qui déclarent être gênés par le bruit et les nuisances sonores sur le lieu de travail (59% de l’échantillon) ont réalisé un test d’audition auprès d’un médecin**. La tendance s’inscrit à la baisse (-2 points en un an).